

ANTICIPER ET GÉRER LES RISQUES SURETÉ EN ENTREPRISE



OBJECTIFS

- Connaître les obligations du collaborateur et celles de l'employeur
- Prendre conscience des risques en France et à l'étranger
- Adopter un bon comportement même en situation critique
- Sensibiliser les collaborateurs et mettre en place une politique de sûreté simple et pratique



PUBLIC

Risk manager, DRH, directeur de la qualité et de la sécurité, chef d'entreprise



PRÉREQUIS

Aucun



CONTENU

- Introduction
 - les obligations de l'employeur pour la protection de ses collaborateurs
 - point sur la jurisprudence
- Partie 1 : Réaliser un diagnostic sûreté
 - atelier de diagnostic sûreté de sa propre entreprise
 - échanges, débriefing des résultats et début d'écriture d'un plan d'action
- Partie 2 : Sensibilisation aux comportements sûreté
 - typologie de risques
 - notion d'intelligence économique
 - comportements généraux à adopter avant et pendant la mission
 - réaction face à une situation à risque : agression verbale, agression armée, manifestation, fusillade, enlèvement, attentat, etc



POINTS FORTS

Formation action qui démarre avec un atelier de diagnostic sûreté de sa propre organisation de travail

Durée

1 jour – 7 heures

Niveau

Base

Tarif

680 € HT (adhérent AMRAE)

828 € HT (non adhérent)

Déjeuner offert

Dates

18 juin 2024

2 octobre 2024

Lieu

Paris

en présentiel ou à distance

Nombre de participants

15 personnes

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Support de cours - atelier

Test d'évaluation des acquis en fin de la formation

Intervenant

Expert en sûreté, gestion de crise